

Défi d'éthique de la CFA Societies Canada

Règlement officiel – Compétition individuelle 2027

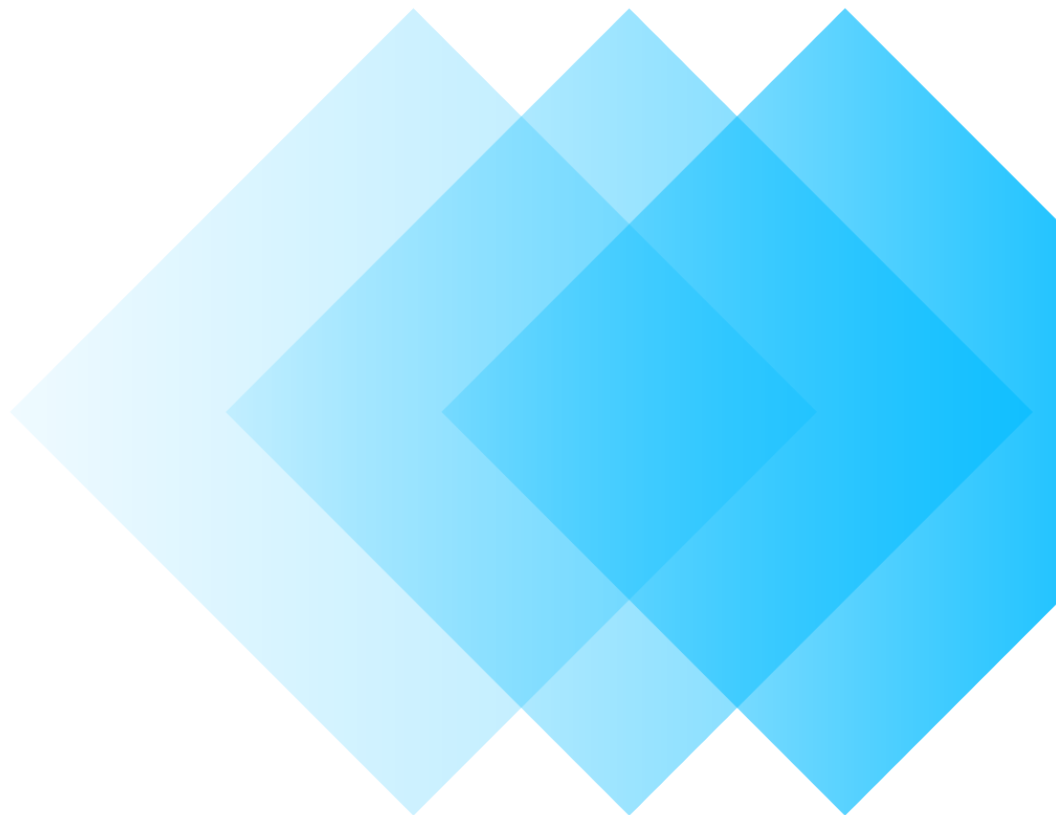


Table des matières

Historique.....	2
Objectif	2
Calendrier 2026-2027	2
Prix	3
Aperçu	3
Ronde préliminaire individuelle	3
Ronde nationale individuelle	4
Lecture obligatoire :	4
Règle 1. Exigences applicables aux participants individuels	4
Règle 2. Inadmissibilité	4
Règle 3. Ronde nationale individuelle	5
Règle 4. Dispositions générales	7

Défi éthique 2027 de CFA Societies Canada (Compétition individuelle)

Historique

Le premier Défi éthique a été lancé en 2014 par un bénévole de la CFA Society Toronto, auquel ont participé trois équipes, chacune provenant d'une université de Toronto participant au Programme d'affiliation universitaire du CFA Institute.

Le Défi éthique de CFA Societies Canada vise à sensibiliser les étudiants aux dilemmes éthiques auxquels ils pourraient être confrontés en tant que professionnels de la gestion de placements. Historiquement, le Défi éthique était exclusivement un concours par équipe réunissant des étudiants inscrits à des programmes de finance ou de commerce (généralement issus du Programme d'affiliation universitaire du CFA Institute) de partout au Canada. En 2025, un concours individuel d'envergure nationale a été ajouté parallèlement à la ronde nationale du concours par équipes afin d'élargir la participation aux étudiants intéressés qui n'auraient peut-être pas eu la possibilité de participer au sein d'une équipe, ou d'enrichir l'expérience des étudiants participant au concours par équipes en leur offrant une expérience d'apprentissage différente. La performance des participants individuels sera évaluée en fonction de leur compréhension du [Code de déontologie et des Normes de conduite professionnelle du CFA Institute](#), de leur capacité à analyser des situations présentant des défis éthiques, ainsi que de leur capacité à appliquer leur compréhension des enjeux éthiques en cause et des recommandations connexes, et de la qualité de leur analyse et de leurs réponses aux questions posées.

Objectif

Le Défi éthique de CFA Societies Canada incarne la mission du CFA Institute en promouvant « les normes les plus élevées en matière d'éthique, d'éducation et d'excellence professionnelle ». Il remplit cette mission en favorisant les pratiques exemplaires dans la profession de la gestion de placements et en préparant les étudiants aux dilemmes éthiques auxquels ils pourraient être confrontés au cours de leur carrière.

Calendrier 2026-2027

30 novembre 2026	Date limite d'inscription pour tous les étudiants participants à titre individuel.
Du 14 décembre 2026 au 17 janvier 2027	Début de la ronde préliminaire individuelle avec un programme en ligne interactif de prise de décision éthique proposé par le CFA Institute dans le cadre de l'Ethics Learning Lab .
Janvier 2027	Les participants qui auront terminé avec succès le programme en ligne sur la prise de décision éthique au cours de la ronde préliminaire individuelle seront invités à participer à la ronde nationale individuelle en mai.

Le 7 mai 2027	Défi éthique de CFA Societies Canada 2027 – Ronde nationale individuelle organisée virtuellement, au cours de laquelle les participants invités issus de la ronde préliminaire individuelle de partout au Canada s'affronteront pour remporter le titre national individuel. La ronde nationale individuelle comprendra également un concours étudiant en équipe, organisé en parallèle, ouvert tant aux participants à la compétition qu'à tous les autres étudiants intéressés.
---------------	--

Prix

Les cinq meilleurs finalistes de la ronde nationale individuelle recevront une bourse d'études pour le programme CFA (ou une bourse d'études d'une valeur équivalente pour un autre programme de formation offert par le CFA Institute); le gagnant recevra en outre 1 500 \$ CA ainsi qu'un prix commémoratif décerné par CFA Societies Canada. Tous les participants à la ronde nationale individuelle recevront un certificat de participation électronique.

Les prix ne sont pas transférables; aucune substitution ni aucun équivalent ne sont autorisés. Les lauréats sont seuls responsables de toutes les taxes fédérales, provinciales et locales, ainsi que des autres frais associés à la réception et à l'utilisation du prix.

Aperçu

Ronde préliminaire individuelle

La ronde préliminaire individuelle du Défi éthique se déroulera entre la mi-décembre et la mi-janvier; les participants devront alors suivre le programme de prise de décision éthique.

Le programme de prise de décision éthique est un programme interactif, captivant et d'autoformation offert entièrement en ligne par l'intermédiaire du [Laboratoire d'apprentissage en éthique du CFA Institute](#). Après un aperçu du [cadre de prise de décision éthique du CFA Institute](#), les participants évalueront et analyseront des études de cas réels présentés de diverses façons et accompagnés de quiz, de sondages, de questions de discussion et de réflexions sur les enjeux en cause. Conçu pour reproduire les interactions que les participants auraient avec d'autres personnes en classe ou au travail, ce programme leur donnera l'occasion d'échanger avec leurs pairs et de suivre leurs progrès sur le tableau de classement. La durée du cours est d'à peine 90 minutes.

Disponibilité : Offert du 14 décembre 2026 au 17 janvier 2027; durée approximative : 1,5 heure

Inscription : Les participants inscrits recevront les détails relatifs à l'inscription en décembre.

Ceux qui auront réussi la ronde préliminaire individuelle seront invités à assister et à participer à la ronde nationale individuelle.

Ronde nationale individuelle

La ronde nationale individuelle du Défi éthique de CFA Societies Canada aura lieu au début du mois de mai. Les participants invités à y prendre part devront répondre à une série de questions d'analyse de cas et de questions individuelles visant à évaluer leurs connaissances et leur compréhension du Code de déontologie et des Normes de conduite professionnelle du CFA Institute. Les étudiants disposeront de 75 minutes pour traiter une série de vignettes de cas éthiques, c'est-à-dire de courts scénarios présentant des dilemmes éthiques propres à la profession de la gestion de placements, accompagnés de questions à choix multiples. Le nom du gagnant de la ronde nationale individuelle sera annoncé à l'issue du concours.

Lecture obligatoire :

[Code de déontologie et Normes de conduite professionnelle du CFA Institute](#)

Règle 1. Exigences applicables aux participants individuels

Chaque participant individuel doit :

- 1.1 Être actuellement inscrit à une université canadienne ou à un autre établissement d'enseignement postsecondaire admissible au moment où la ronde préliminaire individuelle débute en décembre (statut d'étudiant à temps plein ou à temps partiel autorisé – y compris les étudiants en stage coopératif ou équivalent).
- 1.2 Avoir au moins 18 ans au moment de l'inscription.
- 1.3 Remplir le formulaire d'inscription officiel en ligne.
- 1.4 Accepter les modalités de l'entente de participation au moment de l'inscription.
- 1.5 Accepter de respecter le [Code de déontologie et les Normes de conduite professionnelle du CFA Institute](#).
- 1.6 Effectuer les lectures obligatoires et la préparation requise avant la ronde préliminaire individuelle.

Règle 2. Inadmissibilité

Une personne est inadmissible à participer si :

- 2.1 est ou a été titulaire de la charte CFA;
- 2.2 fait l'objet d'une enquête ou a fait l'objet de sanctions de la part du Programme de conduite professionnelle du CFA Institute;
- 2.3 a déjà été déclaré coupable d'un acte criminel en vertu de la loi canadienne ou de l'équivalent dans une autre juridiction, ou a déjà adopté un comportement qui enfreindrait le Code de déontologie et les Normes de conduite professionnelle du CFA Institute; et/ou

- 2.4 a déjà participé à un concours « Défi éthique » organisé par une CFA Society ou par CFA Societies Canada.

Règle 3. Ronde nationale individuelle

- 3.1 La ronde nationale individuelle consiste en un concours en ligne individuel chronométré visant à évaluer la compréhension et l'application par chaque participant du Code de déontologie et des normes de conduite professionnelle du CFA Institute.

Les participants disposeront de 75 minutes pour répondre à une série de vignettes de cas éthiques, chacune suivie de questions à choix multiples nécessitant une analyse et un jugement éthique.

Contrairement au concours par équipe, la ronde nationale individuelle n'exige pas des participants qu'ils préparent ou présentent un exposé. Les participants seront évalués uniquement sur la base de leurs réponses individuelles aux questions posées pendant le concours. Ce format permet aux étudiants participant au concours par équipe de prendre également part au concours individuel.

Les participants doivent s'appuyer uniquement sur leurs propres connaissances, leur jugement et leur compréhension des questions posées ainsi que du Code de déontologie et des Normes de conduite professionnelle du CFA Institute. Une préparation supplémentaire au-delà de la ronde préliminaire individuelle peut s'avérer utile, mais n'est pas obligatoire.

- 3.2 Aucune ressource externe ne peut être utilisée pendant le concours, y compris les manuels, les notes, les sites Web, les documents de référence ou toute autre ressource similaire.
- 3.3 L'utilisation d'intelligence artificielle générative ou d'outils assistés par l'IA, y compris, mais sans s'y limiter, ChatGPT, Claude, Copilot, Gemini ou toute application similaire, est strictement interdite pendant le concours.
- 3.4 Il s'agit d'un concours individuel. Les participants ne doivent pas communiquer ni collaborer avec quiconque au sujet du concours ou de leurs réponses pendant le concours.
- 3.5 Le concours se déroulera et sera surveillé à distance au moyen de Zoom. Les participants doivent rester connectés pendant toute la durée du concours, leur caméra activée et leur microphone disponible.
- 3.6 L'évaluation des réponses aux questions et la notation seront supervisées par des titulaires de la charte CFA.

Exigences techniques

- 3.7 Les participants doivent utiliser un ordinateur portable ou de bureau équipé d'une version récente de Chrome, Microsoft Edge, Firefox ou Safari. Les téléphones cellulaires et les tablettes ne sont pas pris en charge.
- 3.8 Les participants doivent s'assurer que leur navigateur Web est à jour. Aucun logiciel supplémentaire ni aucune extension de navigateur n'est requis pour participer au concours.
- 3.9 Il incombe aux participants de s'assurer qu'ils disposent d'une connexion Internet stable pendant toute la durée du concours. Une connexion filaire ou une connexion Wi-Fi fiable est recommandée.

Remarque : Zoom sera utilisé pour gérer et surveiller le concours. Les participants doivent avoir installé Zoom et l'avoir mis à jour à la [version minimale mondiale](#) actuelle [du logiciel](#) avant le début du concours.

- 3.10 Les participants doivent s'assurer de disposer de l'équipement et de la connexion Internet appropriés. En cas de problème technique, les participants doivent en aviser immédiatement le directeur du concours par l'entremise du clavardage Zoom ou d'un autre moyen de communication désigné. CFA Societies Canada peut, à sa seule discrétion, déterminer s'il convient de suspendre, de redémarrer ou de poursuivre le concours, ou d'accorder toute autre mesure d'adaptation. Les difficultés techniques ne donnent pas automatiquement droit à un temps supplémentaire ou à une autre tentative.
- 3.11 CFA Societies Canada s'engage à offrir un environnement de concours inclusif et accessible. Les participants qui ont besoin de mesures d'adaptation raisonnables en raison d'un handicap, d'un état de santé ou d'un autre besoin lié à l'accessibilité sont encouragés à en aviser CFA Societies Canada le plus tôt possible, et de préférence au plus tard deux (2) semaines avant la ronde nationale individuelle, afin que des dispositions appropriées puissent être envisagées. Les demandes reçues après cette date seront prises en considération dans la mesure où cela est raisonnablement possible.

Les demandes de mesures d'adaptation seront examinées au cas par cas. CFA Societies Canada collaborera avec les participants afin de fournir des mesures d'adaptation raisonnables qui favorisent une participation équitable tout en préservant l'impartialité, l'intégrité et les normes académiques du concours.

Intégrité du concours

- 3.12 Afin de préserver l'intégrité du concours, les participants ne doivent pas :
- accéder à leurs courriels, à des plateformes de messagerie ou aux médias sociaux;
 - passer à un autre onglet, une autre fenêtre ou une autre application, sauf si la plateforme du concours l'exige;
 - copier ou reproduire le contenu du concours;
 - prendre des captures d'écran, des photos ou des enregistrements d'écran;
 - utiliser des outils d'IA générative ou des assistants de clavardage;
 - utiliser un deuxième appareil (y compris un téléphone, une tablette ou un deuxième ordinateur);

- consulter des notes, des documents, des sites Web ou d'autres documents de référence externes; ou
- recevoir de l'aide d'une autre personne.

Au cours du concours, les participants pourraient être invités à partager leur écran en plein écran, à vérifier leur identité ou à coopérer de toute autre manière à des procédures raisonnables de vérification de l'intégrité. Le non-respect d'une demande raisonnable de vérification de l'intégrité pourrait donner lieu à un examen par le directeur du concours et les juges et pourrait entraîner la disqualification.

Les participants bénéficiant de mesures d'adaptation approuvées ne seront pas désavantagés par le processus de surveillance de l'intégrité. Lorsqu'une mesure d'adaptation approuvée pourrait interférer avec les procédures de surveillance du concours, CFA Societies Canada mettra en œuvre des procédures de rechange appropriées dans la mesure où cela est raisonnablement possible.

- 3.13 CFA Societies Canada peut recourir à des moyens technologiques pour surveiller l'intégrité pendant le concours. La surveillance peut inclure, sans s'y limiter, des éléments tels que l'application active, les événements du navigateur, l'activité du presse-papiers, les délais de réponse et d'autres indicateurs techniques raisonnablement nécessaires pour protéger l'intégrité du concours. Les sessions ayant fait l'objet d'un signalement feront l'objet d'un examen par le directeur du concours et un comité de juges avant qu'une décision ne soit prise. Aucun participant ne sera disqualifié uniquement à la suite d'un signalement automatisé.
- 3.14 Les données de surveillance de l'intégrité seront conservées pendant une période maximale de 90 jours après la finalisation des résultats du concours, puis seront supprimées de façon sécuritaire, à moins qu'elles ne soient nécessaires à la résolution d'une enquête ou au respect d'une obligation légale. L'accès aux renseignements issus de la surveillance de l'intégrité est limité au personnel autorisé de CFA Societies Canada et aux juges désignés chargés de l'administration du concours.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de confidentialité de CFA Societies Canada (<https://cfacanada.org/fr/politique-de-confidentialite/>) et les Conditions générales (<https://cfacanada.org/fr/conditions-dutilisation/>).

Règle 4. Dispositions générales

4.1 Conflits d'intérêts

Tous les participants au Défi éthique de CFA Societies Canada (qu'il s'agisse des compétitions en équipe ou individuelles), y compris les hôtes, les équipes, les membres d'équipe, les participants individuels, les conseillers pédagogiques et les juges, ont l'obligation d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou potentiel lié à leur participation. Un conflit d'intérêts désigne toute situation dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle compromette l'indépendance et l'objectivité d'une personne ou qu'elle nuise à l'exercice de ses fonctions. Un conflit peut être réel ou perçu comme tel. À titre d'exemple, un conflit d'intérêts peut exister lorsqu'un participant, un membre de sa famille ou un ami proche est impliqué dans des activités qui affectent la capacité du participant à remplir son rôle de manière équitable et impartiale; toutefois, des conflits d'intérêts peuvent survenir même en l'absence de relation personnelle.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou perçu, chaque participant, conseiller pédagogique et/ou juge doit divulguer par écrit à CFA Societies Canada tout conflit réel ou potentiel, y compris, mais sans s'y limiter, toute relation personnelle ou professionnelle étroite avec des membres d'équipe, des juges ou des conseillers pédagogiques.

CFA Societies Canada (avec l'aide de la société hôte locale, le cas échéant) mènera une enquête sur toute divulgation de conflits d'intérêts réels ou potentiels. S'il s'avère qu'un conflit d'intérêts existe et qu'il ne peut être raisonnablement évité ou atténué en temps opportun, la personne concernée par ce conflit d'intérêts pourrait être disqualifiée de la compétition. Si CFA Societies Canada juge qu'il est nécessaire de protéger l'intégrité du concours, CFA Societies Canada peut disqualifier une équipe ou une personne du concours s'il s'avère qu'un membre de l'équipe, un participant individuel ou un conseiller universitaire se trouve en situation de conflit d'intérêts qui ne peut être raisonnablement évité ou atténué en temps opportun. La décision de CFA Societies Canada concernant l'existence d'un conflit d'intérêts et sa décision quant à la disqualification d'une personne ou d'une équipe sont définitives et contraignantes.

4.2 Plagiat

Le plagiat est interdit. Le plagiat est défini comme le fait de copier ou d'utiliser, sous une forme substantiellement identique, des documents préparés par d'autres sans en mentionner correctement la source ni identifier de manière appropriée l'auteur et l'éditeur de ces documents, y compris avec l'aide d'une IA générative ou d'autres applications d'intelligence artificielle. Toute utilisation de l'intelligence artificielle (le cas échéant) doit être mentionnée de manière exhaustive et complète, à l'instar d'une citation de source, mais est généralement déconseillée.

Les informations provenant de sources doivent être correctement citées à l'aide d'un système de citation généralement accepté.

Les allégations de plagiat feront l'objet d'une enquête menée par la société hôte locale, le cas échéant (concours local), ou par CFA Societies Canada (ronde nationale). Les équipes ou les participants reconnus coupables de plagiat seront disqualifiés. L'université à laquelle appartient une équipe pourrait également être déclarée inadmissible au concours de l'année suivante. La décision de la société hôte locale ou de CFA Societies Canada (selon le cas) concernant le plagiat est définitive et contraignante.

4.3 Propriété intellectuelle

Les documents de présentation (le cas échéant) ne doivent pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'un tiers (y compris par l'utilisation d'une IA générative ou d'autres applications d'intelligence artificielle). Chaque étudiant participant déclare et garantit que les mentions appropriées ont été fournies et que le consentement a été obtenu pour les citations ou extraits provenant d'autres sources et que, sauf indication contraire, tous les documents de présentation sont originaux et que leur utilisation et leur publication par CFA Societies Canada et/ou ses sociétés affiliées n'exposeront pas CFA Societies Canada et/ou ses sociétés affiliées à toute réclamation ou responsabilité pour violation de la confidentialité ou du droit d'auteur. CFA Societies Canada se réserve le

droit d'examiner l'ensemble des documents de présentation afin de détecter tout contenu susceptible d'enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'un tiers et peut disqualifier toute équipe qui soumet un tel contenu.

Chaque participant accorde à CFA Societies Canada et à ses sociétés affiliées un droit non exclusif et sous-licenciable de produire, de reproduire et de publier les documents créés par l'étudiant dans le cadre du Défi éthique de CFA Societies Canada. CFA Societies Canada et/ou ses sociétés affiliées sont autorisées à apporter des modifications mineures à ces documents qu'elles jugeront nécessaires, à leur seule discrétion, aux fins de cette publication. Chaque participant accepte en outre de renoncer à tout droit moral associé qu'il pourrait détenir à l'égard de ces documents.

- 4.4 En participant au Défi éthique de CFA Societies Canada, chaque participant accorde à CFA Societies Canada le droit, pouvant faire l'objet de sous-licences, d'imprimer, de publier, de diffuser et d'utiliser partout dans le monde, dans tous les médias et sans restriction, à tout moment, son nom complet, son portrait et/ou ses renseignements biographiques aux fins de la promotion du Défi éthique de CFA Societies Canada.
- 4.5 Tout différend concernant des questions liées au Défi éthique de CFA Societies Canada sera tranché par CFA Societies Canada, à sa seule discrétion, et cette décision sera définitive. En cas de litige concernant les lauréats, CFA Societies Canada se réserve le droit d'attribuer ou de ne pas attribuer les prix, à sa seule discrétion. CFA Societies Canada se réserve le droit de disqualifier ou de suspendre la participation de tout participant, conseiller pédagogique, équipe, bénévole ou juge dont la participation ou la conduite semble, de quelque manière que ce soit : nuire au plaisir des autres; compromettre le Défi éthique de CFA Societies Canada; enfreindre le présent règlement ou toute autre loi ou réglementation applicable; porter atteinte aux droits de tiers; ou agir de manière antisportive ou perturbatrice, à sa seule discrétion.
- 4.6 Si, pour quelque raison que ce soit, le Défi éthique de CFA Societies Canada ne peut se dérouler comme prévu, CFA Societies Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre le Défi éthique de CFA Societies Canada. Si CFA Societies Canada décide d'annuler ou de mettre fin au Défi éthique de CFA Societies Canada, CFA Societies Canada ne conservera aucun droit sur les documents soumis.
- 4.7 En s'inscrivant au Défi éthique de CFA Societies Canada, chaque participant et chaque conseiller pédagogique ou professeur accepte d'être lié par le présent règlement et par les décisions de CFA Societies Canada et/ou des juges, lesquelles seront définitives sur toutes les questions relatives au Défi éthique de CFA Societies Canada.

CFA Societies Canada et/ou les juges peuvent modifier le présent règlement et établir et appliquer toute autre règle ou mesure jugée souhaitable pour le bon déroulement, la qualité, l'intégrité et la réputation du Défi éthique de CFA Societies Canada, ou pour corriger des lacunes dans le cadre de ce Défi. Les modifications ne doivent pas aller à l'encontre de l'esprit du présent règlement ni des meilleurs intérêts du Défi éthique de CFA Societies Canada.

Le fait que CFA Societies Canada ne fasse pas respecter une disposition du présent règlement ne constitue pas une renonciation à cette disposition.

- 4.8 Le Défi éthique de CFA Societies Canada est assujetti à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.